

MARCHE n° 2016-016

REGLEMENT DE CONSULTATION

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MADEELI

Le Belvédère – 3^{ème} étage
11, boulevard des Récollets
CS 97802
31078 Toulouse cedex 4

Objet de la consultation :

Conseil en stratégie de communication, accompagnement opérationnel, création et exécution graphique d'outils de communication

Date limite de remise des offres : Vendredi 27 Janvier 2017 – 12h00

Les dossiers reçus après la date de remise des offres seront retournés à leur expéditeur

REGLEMENT DE CONSULTATION

SOMMAIRE

1.	Objet du marché
1.1	Description
1.2	Forme du marché
1.3	Lieu d'exécution des prestations
2	Conditions de la consultation
2.1	Procédure
2.2	Durée de validité du marché
2.3	Modalités d'établissement du marché
2.4	Délai de validité des offres
2.5	Conditions financières
2.6	Renseignements complémentaires
3	Présentation et envoi des offres
3.1	Pièces constitutives de la proposition
3.2	Envoi des offres
3.3	Date de remise des offres
4	Variantes
4.1	Planification
5	Clauses particulières
5.1	Obligations
5.2	Obligations fiscales et sociales
5.3	En cas de groupement
5.4	Sous-traitance
6	Critères d'attribution
7	Contenu du dossier de consultation

L'attention du candidat est attirée sur le fait que le présent marché concerne des prestations pour lesquelles Madeeli est attachée à respecter des objectifs ambitieux de réduction des coûts. Ainsi, à la réponse formelle à l'expression du besoin du client, toute proposition innovante visant à réaliser des économies potentielles, notamment dans le produit, l'organisation des travaux et le contenu des travaux, pourra être présentée

Le candidat listera et cotera financièrement ces propositions de réduction des coûts.

1 – Objet du marché

1.1 Description

Objet du marché : *Conseil en stratégie de communication, accompagnement opérationnel, création et exécution graphique d'outils de communication.*

Les prestations attendues sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

L'objectif du contrat est à obligation de résultat suivant différents critères tels que qualité, délai, réactivité et aux moyens et compétences mis en œuvre.

1.2 Forme du marché

Le marché est à procédure adaptée. Il se compose de prestations identifiables et évaluables, et de besoins dont le rythme et les quantités susceptibles d'être commandées restent incertaines.

Chaque prestation donnera lieu à l'établissement d'un devis qui fera l'objet d'une validation par Madeeli.

- 1.3 Lieu d'exécution des prestations
Les prestations s'effectueront dans les locaux du prestataire et ou dans les entreprises engagées dans la réflexion.

2 Conditions de la consultation

- 2.1 Le mode de passation utilisé est : **Marché A Procédure Adaptée.**

- 2.2 Durée de validité du marché – Seuil.

Le marché est prévu pour une durée initiale d'un (1) an, éventuellement reconductible deux (2) fois par avenant, étant entendu que pour les renouvellements, les offres de prix feront l'objet d'une révision pour tenir compte des évolutions du besoin.

Conformément aux seuils européens du décret des marchés publics, il est précisé que le marché est conditionné à des besoins dont la valeur ne pourra pas excéder 209 000 € hors taxes sur la durée totale du marché renouvellements inclus.

En conséquence, le candidat est informé que le marché prendra automatiquement fin sans préavis de quelque nature que ce soit, dès que le montant des commandes passées au titre du marché et de ses renouvellements atteindra le plafond de 209 000 € HT.

Le seuil de 209 000 € HT ne constitue en aucun façon une garantie minimale de commande ni une obligation de valeur de commande à atteindre.

- 2.3 Modalités d'établissement du marché

Le marché entrera en vigueur à compter de sa notification par MADEELI.

- 2.4 Délai de validité des offres

Le délai de validité de l'offre est fixé à 6 mois à compter de la date limite de remise de l'offre.

Dans le cas où il ne serait pas donné suite à la consultation, le candidat ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

- 2.5 Conditions financières

Les modalités de paiement sont précisées dans le CCAP.

La monnaie de compte est l'euro.

En matière de financement, MADEELI est disposée à examiner toutes propositions de financements innovants permettant de réduire les prix.

- 2.6 Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

Type de renseignements	Nom	Téléphone	E-mail
Administratif	Marc Bigot	05 34 40 41 06	Marc.bigot@madeeli.fr
Technique	Jenni Svard	05 34 40 41 03	Jenni.svard@madeeli.fr

Toute demande de renseignement sera tracée par un e-mail adressé à l'acheteur.

3 Présentation et envoi des offres

La proposition sera rédigée en langue française et l'unité monétaire utilisée sera l'Euro.

Les prix seront présentés Hors Taxes.

La proposition financière (basée sur la grille fournie) devra faire apparaître tous les éléments ayant servi au calcul des prix proposés et les coûts détaillés, avec notamment pour chaque prestation type, le détail suivant :

- répartition du montant de chacune des prestations pour chaque co-traitant ou sous-traitant à paiement direct,

- coût global de production (nombre d'unités d'œuvres, coût journalier),

- ...

Le prix proposé intégrera les temps de rencontres préalables et en cours de mission entre le titulaire et MADEELI ainsi que tous les frais annexes (déplacement, hébergement, ...).

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres, frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au

transport jusqu'au lieu de livraison, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

3.1 Pièces constitutives de la proposition.

La proposition comprendra obligatoirement :

- Déclaration du candidat DC1 et DC2
- Extrait Kbis
- Présentation de l'entreprise et de l'équipe projet
- Les références commerciales,
- Les CCAP et CCTP datés et signés d'une personne ayant pouvoir à engager la société.
- Une proposition technique et commerciale datée et signée d'une personne ayant pouvoir à engager la société, comprenant un dossier structuré incluant toutes les informations explicatives nécessaires pour présenter l'offre qui devra répondre aux critères énoncés au présent document et au CCTP,
- Le tableau des prix renseigné, daté et signé

3.2 Envoi des offres.

L'offre signée d'une personne habilitée à engager le candidat sera placée sous enveloppe cachetée portant à l'extérieur les indications suivantes :

- **la raison sociale du candidat**
- **Marché n° 2016-016**

Cette enveloppe sera mise sous pli et adressée à :

MADEELI
Marc Bigot
11, boulevard des Récollets – CS 97802
31078 Toulouse cedex 4

3.3 Date de remise des offres.

Les offres devront parvenir à MADEELI pour la date figurant en première page du présent règlement de la consultation.

Le pli qui sera remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ne sera pas retenu et renvoyé à son auteur.

4 Variantes

Le futur marché, objet de cette consultation, s'inscrit dans une démarche d'amélioration du rapport coût/disponibilité, que MADEELI entend mettre en œuvre.

Le futur marché doit permettre :

- Une large ouverture aux propositions d'axes de progrès, d'innovation, de réduction des coûts de la part du candidat,
- L'incitation à la réduction des délais,
- La mise en place de processus réactifs, tenant compte des besoins opérationnels des besoins.

Considérant les objectifs ci-dessus, les variantes sont autorisées en plus de l'offre répondant à la consultation basée sur le CCTP.

Le candidat cotera obligatoirement et de manière détaillée, les variantes proposées qui devront couvrir la totalité du besoin.

4.1 Planification

Le planning sera élaboré en concertation avec le titulaire lors des premières réunions de cadrage.

5 Clauses particulières

5.1 Obligations

Le candidat devra s'engager à répercuter auprès de ses sous-traitants, les obligations et contraintes liées au présent marché.

5.2 Obligations fiscales et sociales.

Conformément aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail relatif à la lutte contre le

travail dissimulé, le titulaire du marché fournira les attestations prouvant sa régularité vis à vis des obligations sociales et fiscales. Ces attestations sont à produire tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du contrat.

5.3 En cas de groupement.

Les pièces mentionnées au paragraphe 3.1 devront être obligatoirement fournies pour chaque entreprise du groupement.

Pour les entreprises présentant leur offre sous forme de groupement, un des prestataires sera désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire du groupement.

En cas de groupement solidaire, l'acte d'engagement sera un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser.

Les offres seront signées soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de la passation du marché (copie des habilitations à fournir).

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

5.4 Sous-traitance.

Le titulaire d'un marché public peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché à condition d'avoir obtenu de MADEELI l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement.

Cette obligation de déclaration vaut également en cas de recrutement de sous-traitants en cours d'exécution du marché.

Le candidat devra préciser la nature des prestations dont la sous-traitance est prévue, la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé.

Le candidat fournira 3 devis pour chaque prestation sous-traitée et ses critères de sélection.

Si le candidat ne peut fournir les 3 devis, il fournira la preuve de ses demandes auprès des sous-traitants (courrier, e-mail).

Le candidat remettra également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics et qu'il a satisfait à ses obligations sociales et fiscales.

6 - Critères d'attribution

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- **Pertinence de la réponse et méthodologie d'accompagnement** détaillée du prestataire, sa **connaissance du milieu économique régional**. (*Noté sur 30*)
- Présentation détaillée de **l'équipe projet, références clients** (*Noté sur 15*)
- **Etude de cas** (*notée sur 25*), proposition argumentée d'une action de communication sur les réseaux sociaux, portant sur le service Madeeli aux entreprises. Le prestataire propose de façon argumentée une action pertinente dont l'objectif est de promouvoir le service Madeeli aux entreprises de la région Occitanie.
 - **L'étude de cas sera d'une longueur de deux pages A4 maximum**, et elle pourra être illustrée d'un à deux visuels (cf. présentation du service Madeeli et charte graphique de Madeeli, annexes du marché).
 - Pour cette étude de cas, le prestataire précise **le temps (en nombre de journées de travail) passé** pour le conseil en communication, la création graphique, l'exécution graphique, le webdesign, l'exécution web etc. (se référer au tableau des prix joint à ce marché).
- Prix des prestations décrites dans le paragraphe « tableau des prix » (*Noté sur 30*)

MADEELI se réserve le droit d'organiser une audition dans ses locaux du ou des candidats dont les offres ont été présélectionnées. Cette audition permettra aux candidats de présenter leur approche stratégique de la communication Madeeli et d'argumenter leur étude de cas.

MADEELI se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre régulière.

- 7 Contenu du dossier de consultation
- *Le présent règlement de consultation (RC)*
 - *Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)*
 - *Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes (Tableau des prix).*

Le Règlement de Consultation, le Cahier des Clauses Administratives Particulières et la Cahier des Clauses Techniques sont mis à disposition par voie électronique aux adresses suivantes :
<http://www.madeeli.fr/marches-et-consultations/>

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

SOMMAIRE

1. Documents contractuels régissant le marché
 2. Objet – Prix – Montant
 - 2.1 Objet du marché
 - 2.2 Désignation des prestations
 3. Caractère des prix
 - 3.1 Contenu des prix
 - 3.2 Forme et type des prix
 - 3.3 Variations des prix
 4. Conditions de paiement
 - 4.1 Application de la TVA
 - 4.2 Facturation
 - 4.3 Modalités de règlement
 - 4.4 Facture
 - 4.5 Règlements
 5. Délais – Livraison - Documentation – Pénalités
 - 5.1 Délais
 - 5.2 Livraison
 - 5.3 Documentation
 - 5.4 Formation
 - 5.5 Pénalités pour retard
 6. Conditions d'exécution
 - 6.1 Responsabilité du titulaire
 - 6.2 Confidentialité
 - 6.3 Propriété intellectuelle
 - 6.4 Normes
 - 6.5 Communication
 - 6.6 Assurances
 - 6.7 Règles de sécurité
 7. Garanties
 - 7.1 Garanties techniques
 8. Infraction à la législation sociale et fiscale
 9. Résiliation
 10. Litiges – Tribunaux compétents
-

1. – Documents contractuels régissant le marché
Le marché est régi par les documents contractuels suivants :
 - Le cahier des clauses administratives générales
 - Le cahier des clauses techniques
 - Le règlement de consultation
2. Objet – Prix – Montant
 - 2.1 Objet du marché
Le présent cahier des clauses administratives générales détermine les conditions dans lesquelles doit être exécuté le présent marché dont l'objet est mentionné sur la première page de l'acte d'engagement et le détail des prestations précisé dans l'annexe financière annexée à cet engagement.
 - 2.2 Désignation des prestations
Le titulaire s'engage à réaliser les prestations aux conditions de prix figurant dans sa proposition.
3. Caractère des prix
 - 3.1 Contenu des prix
Le prix des prestations définies ci-dessus comprend tous les frais afférents aux opérations suivantes :
 - o aux assurances nécessaires au titulaire dans le cadre du marché,
 - o aux garanties définies à l'article 7 ci-après
 - o à la documentation prévue au titre du marché
 - o aux opérations de contrôles et d'essaisTous les autres frais supplémentaires non précisés restent à la charge du titulaire du marché.
 - 3.2 Forme et type des prix
Les prix seront fermes, non actualisables et établis aux conditions économiques du mois de Décembre 2016
 - 3.3 Variation des prix
Les prix devront être garantis jusqu'au jour de livraison.
4. Conditions de paiement
 - 4.1 Application de la TVA
Les prestations livrées au titre du présent marché sont assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée au taux normal en vigueur lors du fait générateur. La taxe sur la valeur ajoutée est exigible à la livraison pour tous les postes.
 - 4.2 Facturation

Dans le cadre de ce marché, MADEELI ne pratiquera pas le paiement direct des sous-traitants. Les factures de sous-traitance présentées par le titulaire seront obligatoirement accompagnées de la copie d'une pièce justificative de la prestation sous-traitée (facture du sous-traitant au titulaire).
 - 4.3 Modalités de règlement
Toute demande de paiement doit être adressée à MADEELI, 11 boulevard des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4

Si du fait du titulaire (adresse incomplète ou non conforme, etc ...), les demandes de paiement ne sont pas adressées à Madeeli, la date de réception à prendre en compte comme point de départ du délai du paiement, est celle de la réception effective de la demande par le service habilité.
Cette demande de paiement sera faite par tout moyen permettant de donner une date certaine
 - 4.4 Facture
La facture doit respecter les formes suivantes :
 - Etre établie sur papier en-tête,
 - Rappeler le numéro et la date du marché ainsi que ceux du ou des bordereaux d'expédition
 - Rappeler la raison sociale exacte du titulaire, sa forme juridique, ses numéros d'inscription au Registre de commerce, d'identification INSEE et la domiciliation des paiements (identique à celle figurant sur le marché)
 - Reproduire la désignation de la fourniture telle qu'elle figure au tableau de commande
Elle doit également faire apparaître nettement sans aucune altération :
 - le ou les taux de TVA et leur répartition éventuelle sur les différents postes du tableau de commande
 - Le montant global HT, la TVA et le montant TTC

Toute facture incomplète ou incorrecte fera l'objet d'un rejet et entrainera une suspension du délai de paiement.

4.5 Règlements

Le règlement des prestations s'effectuera par chèque ou virement dans les 30 jours à réception de facture et vérification du service réalisé.

5. Délais – Livraisons – Documentation - Pénalités

5.1 Les délais fixés dans l'acte d'engagement, s'entendent à compter de la date de notification du marché.

5.2 La fourniture des prestations du marché doit s'effectuer à l'adresse ci-après :

MADEELI

11 boulevard des Récollets – CS 97802

31078 Toulouse cedex 4

Un document attestant de réalisation de la prestation (compte rendu, bon de livraison, feuilles de présence, ...) accompagnera la demande de paiement.

5.3 Documentation

Le titulaire s'engage à fournir à la livraison toute la documentation et/ou prestation rédigée en langue française. Il s'engage à fournir les éventuels rectificatifs sans supplément de prix.

5.4 Formation

Le titulaire assurera la formation du personnel chargé d'entretenir et d'utiliser les livrables objet du présent marché.

Pour ce faire, il mettra à disposition un formateur qualifié, au tarif journalier indiqué dans le bordereau de prix unitaire.

Le titulaire devra être en mesure de justifier d'un numéro d'agrément en tant qu'organisme de formation

5.5 Pénalités pour retard

Si le délai contractuel est dépassé, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité calculée par application de la formule suivante :

$$P = V \times R / 1000$$

P = Montant des pénalités TTC

V = Valeur pénalisée (prix du règlement du ou des postes en retard)

R = nombre de jours de retard

6. Conditions d'exécution

6.1 Responsabilité du titulaire

Le titulaire a la responsabilité de mettre en œuvre une organisation, des méthodes et des moyens lui permettant de garantir la qualité des produits livrés ainsi que leur conformité aux exigences au présent marché. Le titulaire est responsable de la qualité des prestations qu'il fournit.

6.2 Confidentialité

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de MADEELI, à titre confidentiel, des renseignements, documents ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai avertir MADEELI de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

6.3 Propriété intellectuelle

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à MADEELI l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de MADEELI et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris Internet).

Le titulaire garantira à MADEELI la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés.

La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de MADEELI, laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

MADEELI aura l'entière liberté de protéger chacune des créations à son nom par un titre de propriété industrielle.

Le titulaire garantit MADEELI contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins, de leurs droits de la personnalité, à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit

6.4 Normes

Les prestations doivent satisfaire aux exigences des normes en vigueur à la date de notification du marché.

6.5 Communication

Le titulaire est autorisé à faire valoir pour sa propre communication la mission et les réalisations confiées par le client.

6.6 Assurances

Le titulaire du marché doit contracter les assurances permettant de garantir sa responsabilité à l'égard de MADEELI et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations.

Il doit justifier, dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout début d'exécution de celui-ci, qu'il est titulaire de ces contrats d'assurances, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

6.7 Le titulaire du marché qui réaliserait l'objet du marché dans les locaux de MADEELI, respectera les consignes de sécurité qui lui seront communiquées.

7. Garanties

7.1 Outre les garanties légales qui découlent de l'application du code civil, la fourniture est soumise à une garantie de bon fonctionnement de un an à partir de sa réception.

Le délai maximal de remise en état ou de remplacement des matériels sous garantie est fixé à trois mois à date de la demande.

Dans le cas où des défauts seraient constatés lors de l'utilisation des matériels livrés, le titulaire s'engage soit à remettre en état, soit à remplacer à l'identique le matériel concerné sous trois mois.

8. Infraction à la législation fiscale - Lutte contre le travail illégal

8.1 Sous peine de résiliation de plein droit du marché à ses torts exclusifs, le titulaire affirme que lui-même et ses sous-traitants ne tombe(nt) pas sous le coup de l'interdiction de participer aux marchés d'organismes publics frappant ceux qui font l'objet d'une condamnation pour infraction au code général des impôts ou au code du travail.

8.2 Le titulaire déclare sur l'honneur que le travail réalisé est effectué avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L620.3, L143.3 et L143.5 du code du travail et qu'il s'acquitte de ses obligations au regard de l'article L. 324-10 du code du travail réprimant le travail illégal.

Le titulaire s'engage à obtenir les mêmes déclarations de la part de ses sous-traitants.

9. Résiliation

MADEELI peut résilier le marché aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou des documents prouvant sa régularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de MADEELI.

10. Litiges - Tribunaux compétents

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet du présent contrat, les parties tenteront, dans un délai de 30 jours calendaires à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable, le cas échéant en faisant préalablement appel à la médiation. En cas de litige persistant, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Toulouse.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1 – Contexte du marché

1.1 Contexte et présentation de Madeeli

Créée début 2015 par la fusion des deux agences Midi-Pyrénées Expansion et Midi-Pyrénées Innovation, Madeeli est l'agence régionale du développement économique, de l'export et de l'innovation en Occitanie. Madeeli est présidée par Carole Delga, ancienne Ministre et Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Nadia Pellefigue, Vice-présidente de la Région Occitanie, est Présidente déléguée de Madeeli. Le Directeur général de l'agence est Christophe Nicot, et l'équipe compte actuellement 54 personnes sur deux sites (Toulouse et Viviez).

Dans le contexte de la création de la nouvelle région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée début 2016, Madeeli travaille notamment en collaboration avec quatre autres agences régionales : Invest Sud de France (Agence régionale de développement économique et d'attractivité), Sud de France Développement (accompagnement des entreprises régionales vers l'export), SynerSud (réseau de pépinières d'entreprises et aide à la création et au développement des entreprises innovantes) et Transferts (Agence régionale de l'innovation). Dans cet écosystème régional, Madeeli est aujourd'hui la seule agence qui propose une offre intégrée (innovation, développement, financement, export) d'accompagnement des entreprises industrielles et de services à l'industrie, de la création à la transmission. Cependant, l'environnement institutionnel de Madeeli est susceptible d'évoluer dès 2017. Le prestataire choisi devra être capable, à la fois de suivre et d'analyser cet environnement fluctuant et complexe, et d'adapter sa stratégie de communication en fonction des évolutions. Le prestataire retenu sera capable d'accompagner la communication de Madeeli en situation de changement et / ou de crise.

Le positionnement de Madeeli

Madeeli s'engage aujourd'hui pour construire la région de demain. Elle soutient le développement, l'innovation et l'internationalisation des entreprises à vocation industrielle tout en renforçant l'attractivité du territoire régional. Experte, performante et proche des entreprises, Madeeli propose une offre d'accompagnement personnalisée et adaptée à chaque projet, en s'appuyant sur ses ressources et celles de ses partenaires (CCI, ...).

Les missions de Madeeli

- favoriser le développement, l'innovation et l'internationalisation des entreprises
- animer et coordonner le réseau régional des partenaires de l'innovation, de la recherche et du développement économique
- renforcer l'attractivité du territoire régional et l'implantation des entreprises en travaillant avec les collectivités et acteurs locaux territoriaux.

Madeeli accompagne les projets des entreprises à toutes les étapes de leur développement :

- création, transmission, reprise
- innovation, transfert de technologie
- développement
- levée de fonds
- international

Madeeli est une agence publique : l'accompagnement Madeeli est gratuit. Certaines actions de Madeeli (comme l'organisation de délégations régionales pour des salons internationaux, ou les formations-actions) sont facturées aux entreprises.

1.2 Communication de l'agence

Depuis sa création, Madeeli a mis en place une stratégie de communication, une charte graphique et une charte éditoriale, et réalisé plusieurs outils et actions de communication.

Les cibles de communication

Madeeli a cinq cibles de communication :

I Les entreprises régionales, localisées dans les 13 départements de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Ces entreprises peuvent être de toute taille, mais Madeeli porte une attention particulière aux PME.

- Créateurs d'entreprise
- Entreprises en développement
- Entreprises ayant des projets d'innovation
- Entreprises ayant des projets d'export
- Entreprises en transmission, fusion, croissance

II Les territoires (collectivités locales, EPCI ...)

Madeeli accompagne les EPCI dans la mise en œuvre de leur stratégie de développement économique et dans leurs projets d'aménagement d'infrastructures économiques : zones d'activités, hôtels d'entreprises, pépinières...

III Les acteurs économiques extérieurs à la région, auprès desquels Madeeli mène des actions pour promouvoir le territoire Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, notamment à l'international.

- Entreprises cherchant à s'implanter dans la région (promotion et prospection en France et à l'international sur des salons et missions économiques ou de coopération, notamment via des argumentaires filières)
- Investisseurs en capital, principalement d'Ile-de-France (promotion du potentiel d'innovation régional et de ses entreprises de croissance). Madeeli souhaite également attirer de nouveaux investisseurs en région : industriels et grands groupes « étrangers » (au sens de la région).
- Les acteurs nationaux et internationaux tels que la DGE, DGA, CGI, CGET, BPI, CNER, ARF, AEI et l'Union Européenne

IV Le réseau des acteurs économiques régionaux et des territoires (chambres consulaires, centres technologiques, réseau RDTI, réseau des ZIR, pôles de compétitivité, clusters, groupements d'entreprises, acteurs de la recherche, clients et/ou partenaires de nos différents actions ...)

V Les financeurs et les administrateurs de l'agence (cible interne)

- Conseil régional
- Collectivités locales, EPCI
- Pôles, clusters, Comité des entreprises et Club d'Analyse Economique (deux comités consultatifs animés par Madeeli)
- Enseignement supérieur, recherche et transfert de technologie
- Partenaires socioéconomiques institutionnels.

1.3 Contexte de la mission

Aujourd'hui, après la phase de lancement de la marque Madeeli, l'agence est à la recherche d'un prestataire ou d'un groupement compétent à la fois en matière de stratégie de communication, de formation en communication et en création graphique, afin de poursuivre et de développer de façon cohérente une marque forte, connue également au niveau national (voire international). Le prestataire sélectionné sera force de proposition pour améliorer et faire progresser la stratégie de communication de l'agence. A noter que Madeeli souhaite améliorer la cohérence entre les différents outils de communication, tant au niveau de la forme que du fond.

Le prestataire choisi devra être capable, à la fois de suivre et d'analyser l'environnement de Madeeli, et d'adapter la stratégie de communication proposée en fonction des évolutions.

Les objectifs de communication visés par Madeeli :

- Accroître la notoriété de Madeeli (ses missions et son action), au niveau régional, national et international
- Appuyer la différenciation de Madeeli par rapport aux autres acteurs régionaux de développement économique
- Promouvoir les services de Madeeli
- Contribuer à l'identification de nouveaux projets et nouvelles entreprises à accompagner, que ce soit pour le développement économique, l'innovation, l'internationalisation
- Contribuer à augmenter l'attractivité du territoire
- Accompagner avec succès la mise en œuvre des grands projets et grands événements de l'agence
- Véhiculer en interne la stratégie de développement de l'agence et mobiliser les équipes (salariés et réseaux) autour d'un projet commun

Les principaux outils de communication existants de Madeeli :

Outils institutionnels

- Logo et charte graphique, papeterie, modèles e-mailings ...
- Site web
- Rapport annuel
- Film Motion design sur Madeeli
- Signalétique
- Annonce presse institutionnelle

Outils entreprise

- Présentation du service Madeeli aux entreprises
- Argumentaires filière pour la promotion de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée à l'international et auprès d'entreprises et d'acteurs extérieurs à la région

Numérique

- Site web www.madeeli.fr, développé sous WordPress
- Compte Twitter @Madeeli_
- Newsletter Madeelink (cible externe), mensuel. Cible : entreprises, réseaux, partenaires, institutions, médias
- Newsletter Madeelinside. Activité de l'agence. Cible : administrateurs de l'agence et l'équipe Madeeli

Événementiel

- Journées (découverte, technologiques, sensibilisation, en partenariat)
- Grands événements (Midinvest, Midinnov, participation salon du Bourget, Toulouse Space Show, concours des Inn'Ovations, Salon de l'Economie de la Montagne ...)
- Dans le cadre de l'action régionale « International Midi-Pyrénées, Madeeli organise la présence de nombreuses entreprises régionales sur les salons internationaux tels que Le Bourget, Mobile World Congress ou encore Medica.

En 2015, plus de 5000 personnes ont participé aux 33 journées (technologiques, de découverte ou de sensibilisation) de Madeeli, et ses grandes opérations événementielles telles que Midinnov ou Midinvest, qui permettent à Madeeli et à ses partenaires d'obtenir une large visibilité dans les réseaux économiques régionaux.

Relations presse

- Communiqué de presse mensuel
- Communiqués et dossiers de presse thématiques selon l'actualité de l'agence
- Conférences de presse et petits déjeuners presse selon l'actualité de l'agence
- Environ 600 retombées presse par an avec mention « Madeeli »

2 – Objet du marché

2.1 Contenu du marché

Globalement, le prestataire dans le cadre de sa mission auprès de Madeeli sera vigilant à la communication de la concurrence et plus largement du secteur du développement économique, export et innovation.

Le présent marché comprend des prestations de :

I Conseil stratégique sur la communication :

- Analyse de l'environnement « communication » de Madeeli (diagnostic, enquête notoriété), mise à jour annuelle
- Elaboration de la stratégie de communication, mise à jour annuellement
- Elaboration d'un plan d'actions annuel, proposition d'actions de communication novateurs et pertinents pour l'agence
- Accompagnement stratégique de l'équipe communication Madeeli, le cas échéant communication de changement et / ou de crise

II Formation

- **Accompagnement opérationnel de l'équipe communication et marketing de Madeeli par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan annuel d'action-formation.** Ce plan comprendra 8 journées de formation intra-entreprise, dont les thématiques seront fixées selon les besoins de Madeeli et les orientations de la communication. Les métiers de communication web seront des sujets privilégiés. Les formations auront une approche pratique. Ils permettront à l'équipe communication et marketing de Madeeli de maintenir et développer leurs compétences opérationnelles, et de progresser dans leur travail au quotidien. Les thématiques à privilégier pourront être par exemple : les techniques de communication en ligne, l'image, l'audiovisuel, rédaction web, réseaux sociaux ...
- **Formation-action pour l'équipe « front office » de Madeeli.** Cette formation d'une à deux demi-journées (à réaliser en petits groupes pour un total de 20 à 30 personnes) s'adressera aux Chargé/es de mission Madeeli en contact avec les entreprises et les territoires.

La formation devra avoir une approche pratique. Son but est d'une part d'améliorer la technique de prise de parole en public (en entretien individuel, devant un large public, voire via un outil de présentation à distance), et d'autre part de maîtriser l'argumentaire et les outils de présentation pour présenter et promouvoir Madeeli et son service aux entreprises.

- Selon la stratégie de communication adoptée, d'autres formations en communication (telles que médiatraining) pourront être proposées.

III Création et exécution des outils de communication en fonction de la stratégie de communication et du plan de communication mis en place

- Respect de la charte graphique existante de l'agence
- Création de nouveaux outils de communication selon le plan de communication de l'agence
- Création du concept, réalisation et au besoin, impression et suivi de fabrication
- Au besoin, rédaction et / ou rewriting pour les supports de communication de l'Agence
- Selon les cas, l'exécution technique et l'impression des outils de communication pourront être soit gérées par le prestataire communication, soit sous-traitées par Madeeli directement à un autre designer ou imprimeur

IV Création et réalisation des outils de communication audiovisuels (en fonction de la stratégie de communication et du plan de communication mis en place)

- Respect de la charte graphique existante de l'agence
- Création d'outils de communication audiovisuels selon le plan de communication de l'agence. Le prestataire sera capable de produire des petits vidéos et des films en motion design.
- Création du concept, réalisation et suivi de fabrication allant de création de storyboard jusqu'à la post-production et livraison

2.2 Détail des prestations

Conseil stratégique sur la communication

Le prestataire ou le groupement d'indépendants conseille Madeeli sur la stratégie et le plan de communication annuel de l'agence. L'objectif est de les faire évoluer afin qu'ils soient en adéquation avec la stratégie de l'agence, son actualité et ses actions. Madeeli ne souhaite pas multiplier ses outils de communication mais avoir des outils dynamiques et simples d'usage pour chacune de ses quatre cibles.

- Les livrables : stratégie de communication, plan de communication opérationnel, analyse de l'environnement communication de l'agence
- 7 réunions de suivi par an pour soutenir l'agence dans la mise en œuvre et ajustement de son plan de communication annuel (une réunion de lancement, trois réunions de travail, une réunion de bilan). Le prestataire assure le suivi de ces réunions par des comptes rendus de réunion.

Formation

Le prestataire ou le groupement d'indépendants établit **pour l'équipe de communication et marketing de Madeeli** un programme de 8 journées de formation par an (max. 10 participants par journée), afin de maintenir et développer les compétences opérationnelles internes de l'équipe.

- Les sujets sont proposés en fonction de la stratégie de communication, afin de soutenir sa réalisation.
- Une attention particulière sera cependant portée aux techniques de communication numérique, à l'image, l'audiovisuel et l'infographie, à l'utilisation de l'outil WordPress et au référencement naturel, et aux techniques de rédaction web.

Le prestataire ou le groupement d'indépendants établit **pour l'équipe front office de Madeeli** (profil Chargé/e de mission ou Chargé/e de communication) une formation de prise de parole en public, en se focalisant sur la présentation de Madeeli et de son service. La formation d'une ou deux demi-journées se fera en petits groupes (un total d'environ 20-30 personnes à former), et permettra de réaliser des exercices pratiques.

Selon la stratégie de communication mise en place, d'autres formations en communication (type média-training) peuvent être envisagées. Le prestataire devra disposer d'un numéro d'agrément au titre de la formation continue.

Création et exécution des outils de communication en s'appuyant sur la charte graphique existante

Le prestataire ou le groupement d'indépendants devra être capable d'assurer pour le compte de Madeeli les prestations de création, d'exécution et de fabrication d'outils de communication et notamment :

- Intégration du concept créatif et élaboration du message à partir du brief. Le prestataire apporte l'éclairage nécessaire sur les messages à faire passer, le ton de la communication, le style, les cibles, les contraintes ou la cohérence avec d'autres communications lancées par ailleurs.
- Apporter un conseil sur la forme de l'outil à développer en fonction de la cible et de l'objectif

- Réaliser des maquettes et textes finalisés, story-board, visuels ... et gérer l'achat d'art, prises de vue, exécutions, négociation des droits à l'image ...
- Présenter à Madeeli les concepts envisagés et intégrer les corrections éventuelles
- Assurer le suivi de fabrication des outils de communication

La mission de création, conception et éventuellement de suivi de fabrication portera sur les actions de communication envisagées dans le plan de communication validé en début de mission. Les campagnes et les supports doivent pouvoir se décliner sur les supports web. Le prestataire aura donc cette compétence.

Le prestataire réalise les prestations de communication dans les délais et selon les prescriptions transmises par Madeeli.

Aucun élément ne sera publié, édité ou diffusé sans la signature d'un BAT (bon à tirer) signé par le Directeur Général de Madeeli ou, selon le cas, par le Chef de projet technique. Tant que le BAT ne sera pas signé, le prestataire ne pourra pas passer en phase d'édition ou de réalisation définitive.

Des réunions de travail seront programmées pour permettre au prestataire d'assurer sa mission. Elles seront pilotées par le service communication de Madeeli. Le prestataire devra en assurer l'ordre du jour et le compte rendu.

Cependant, Madeeli se réserve le droit de solliciter le prestataire pour les projets qui viendront se greffer sur les activités régulières. Il appartiendra au prestataire d'établir des propositions d'organisation et de devis sur la base des tarifs proposés dans ce présent marché.

Le cas échéant, le prestataire assure le suivi de fabrication des outils de communication jusqu'à leur livraison. Madeeli se réserve le droit de gérer avec un autre prestataire d'exécution technique et/ou d'impression ou de fabrication.

Création et exécution des outils de communication audiovisuels

Selon le plan de communication mis en place, le prestataire pourra être amené à réaliser ou faire réaliser des vidéos courtes ou des films motion design.

2.3 le choix du prestataire

Madeeli appréciera les réponses avec une grille de notation qui comporte un maximum de 100 points, sur les points suivants :

Max. 30 points : Pertinence de la réponse et méthodologie d'accompagnement détaillée du prestataire, sa **connaissance du milieu économique régional**

Max. 15 points : Présentation détaillée de l'équipe projet, références client,

Max. 25 points : Etude de cas, proposition argumentée d'une action de communication sur les réseaux sociaux, portant sur le service Madeeli aux entreprises. Le prestataire propose de façon argumentée une action pertinente dont l'objectif est de promouvoir le service Madeeli aux entreprises de la région Occitanie.

- **L'étude de cas sera d'une longueur de deux pages A4 maximum**, et elle pourra être illustrée d'un à deux visuels (cf. présentation du service Madeeli et charte graphique de Madeeli, annexes du marché).
- Pour cette étude de cas, le prestataire précise **le temps (en nombre de journées de travail) passé** pour le conseil en communication, la création graphique, l'exécution graphique, le webdesign, l'exécution web etc. (se référer au tableau des prix joint à ce marché).

Max. 30 points : Prix des prestations décrites dans le paragraphe « tableau des prix »

Entretien oral : après étude des dossiers de candidature, Madeeli invitera un ou plusieurs candidats à un entretien oral, qui permettra aux prestataires de présenter leur approche stratégique de la communication Madeeli, et d'argumenter leur étude de cas.

Tableau des prix

Le tableau des prix est établi par le prestataire en euros, hors taxes. Chaque prestation fera l'objet d'un devis qui sera validé avant la prestation par le service achats de Madeeli.

Désignation	Prix unitaire en euros HT
Lot 1 : Accompagnement stratégique	
Suivi annuel année 1 Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une stratégie de communication, • Elaboration et suivi d'un plan de communication opérationnel, • Analyse de l'environnement communication de l'agence (benchmark) • 7 réunions de travail par an, animation et comptes rendus 	Prix forfaitaire annuel
Suivi annuel années 2 et 3 Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une stratégie de communication, • Elaboration et suivi d'un plan de communication opérationnel, • Analyse de l'environnement communication de l'agence (benchmark) • 7 réunions de travail par an, animation et comptes rendus 	Prix forfaitaire annuel
Suivi stratégique d'un projet de communication en dehors du plan de communication annuel <ul style="list-style-type: none"> • Coût d'une journée • Coût d'une demi-journée 	
Lot 2 : Formation	
Formation-action afin de maintenir et développer les compétences opérationnelles internes de l'équipe communication et marketing (profil des participants : chargés de communication, chargés de marketing) Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • 8 journées de formation intra-entreprise organisées à Toulouse (max. 10 participants par journée), salle fournie par Madeeli • Approche pratique • Le prestataire devra disposer d'un numéro d'agrément au titre de la formation continue 	
Formation-action pour l'équipe « front office » de Madeeli (profil des participants : chargés de mission en contact avec les entreprise) Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Formation intra-entreprise en petits groupes, pour un total de 20 à 30 personnes • Techniques de prise de parole en public (devant une large audience et en tête à tête) • Présentation à l'oral de Madeeli et de son service pour les entreprises • Exercices pratiques • Salle fournie par Madeeli • Le prestataire devra disposer d'un numéro d'agrément au titre de la formation continue 	
Journée de formation supplémentaire	
Lot 3 : Création, exécution et production d'outils de communication	
Création graphique : création original <ul style="list-style-type: none"> • coût d'une journée de graphiste directeur artistique • coût d'une demi-journée de graphiste directeur artistique 	
Création graphique : exécution <ul style="list-style-type: none"> • coût d'une journée de graphiste exécution • coût d'une demi-journée de graphiste exécution 	
Exemple de prix : Création et exécution du Rapport d'activité Madeeli de 56 pages <ul style="list-style-type: none"> • Coordination projet et conseil éditorial • Rewriting et relecture complète • Création graphique sur la base de la charte graphique, 2 	

<ul style="list-style-type: none"> propositions d'une page double et d'une couverture • Création de 5 infographies • Exécution graphique : mise en page de 56 pages • Intégration de corrections (3 allers-retours avant BAT) • Suivi de production 	
<p>Exemple de prix : Impression du Rapport d'activité Madeeli de 56 pages en 500 exemplaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Format 280x210mm / 56 pages • Papier couché moderne demi-mat 135g/m² • Couverture 210x565mm ouvert, couché moderne demi-mat 200g/m², vernis acrylique mat • Impression RV quadri • Façonnage : piqûre à cheval 	
<p>Webdesign</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût d'une journée de webdesign • Coût d'une demi-journée de webdesign • Coût d'une journée d'exécution web • Coût d'une demi-journée d'exécution web 	
<p>Rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte original à partir d'un brief, coût par feuillet • Re-écriture d'un texte existant, coût par journée • Re-écriture d'un texte existant, coût par demi-journée 	
Lot 4 : Création et exécution des outils de communication audiovisuels	
<p>Réalisation d'un film de deux minutes Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboration du storyboard • tournage d'une demi-journée (frais kilométriques à préciser), interview d'une personne • montage et post-production 	
<p>Réalisation d'un film motion design de deux minutes Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un storyboard • Réalisation du motion design 	
<p>Photographie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût d'une journée de photoreportage (frais kilométriques à préciser) • Coût d'une demi-journée de photoreportage (frais kilométriques à préciser) 	

Annexes

- Rapport d'activité Madeeli 2015 consultable : <http://www.madeeli.fr/wp-content/uploads/2016/07/Madeeli-RA-2015-complet-poursite.pdf>
- Charte graphique Madeeli
- Présentation du service Madeeli aux entreprises
- Newsletter Madeelink consultable : <http://www.madeeli.fr/mon-actu/abonnement-newsletter/>
- Newsletter Madeelinside